

MONTAGE, DEMONTAGE, VERIFICATION ET UTILISATION DES ECHAFAUDAGES DE PIED (FIXE)

Préparation à l'attestation de compétences selon la R408 de la CNAMTS

INTRA

Objectifs

- Etre capable de monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant.
- Etre capable de réaliser la vérification journalière prévue par l'arrêté du 21 Décembre 2004 et au sens de la R408.

Public concerné

Toute personne appelée à monter, vérifier quotidiennement, utiliser et démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m pour réaliser des travaux de sa propre activité, même à titre occasionnel.

Tarif sur demande

Prérequis

- Etre reconnu apte au travail en hauteur sans restriction au port de charges par la Médecine du Travail.
- Maîtriser la langue française nécessaire à la compréhension de la notice technique du fabricant
- **Etre formé au Travail en Hauteur et Port des EPI anti-chute**

Moyens matériels et outils pédagogiques

- Ordinateur portable et vidéoprojecteur
- Support de formation powerpoint
- Projection de films et d'animations
- 1 échafaudage de pied certifié NF de hauteur inférieure à 24m

Contenu du dossier de fin de formation

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Questionnaire de satisfaction stagiaire et client
- Attestation de stage individuelle et avis du formateur

Supports remis au stagiaire

- 1 chevalet porte-nom
- 1 ouvrage reprenant les connaissances indispensables à la mise en œuvre et à l'utilisation des échafaudages de pied



Durée

- 14 heures
- 21 heures (avec le module de 7H Port de harnais / Travail en hauteur)

Programme

Formation théorique et pratique

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
 - Appréhender les enjeux de la prévention
 - Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs
 - Communiquer et rendre compte
 - Signaler les situations dangereuses
 - Prévenir les risques (notamment liés à l'activité physique)
- Identifier les différents types d'échafaudages, leurs éléments et leur domaine d'utilisation
 - Justifier le choix et la mise en œuvre des protections collectives de montage
- Comprendre et exploiter une notice du fabricant
- Préparer le montage d'un échafaudage de pied
 - Aménager l'aire de travail
 - Réceptionner le matériel
 - Vérifier l'état du matériel
 - Sélectionner l'outillage
 - Choisir les équipements assurant la protection et la sécurité du monteur.
- Monter et démonter en sécurité une structure simple d'échafaudage de pied
- Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- Réaliser la vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité
 - Accéder et circuler en sécurité
 - Respecter les limites de charges
 - Maintenir l'échafaudage en sécurité
 - Tenir compte de la co-activité

Evaluation des acquis

- Evaluation des connaissances sous forme de QCM à l'issue de la formation théorique suivie d'une évaluation continue des savoir-faire lors de formation pratique :
- Avis d'aptitude du formateur à la délivrance par l'employeur de l'attestation de compétences

Effectif préconisé par session :
8 stagiaires maximum